

Cher(e) ami(e),

Voilà un scandale qui, s'il était connu d'un grand nombre de Français, ferait sans doute une onde de choc à travers tout le pays... Vous savez sans doute que le gouvernement a récemment publié un décret qui oblige chaque automobiliste à détenir dans sa voiture un éthylotest enfin deux, l'un pour se tester en cas de doute, et l'autre à présenter aux gendarmes en cas de contrôle.

Officiellement, le but est de lutter contre l'alcoolisme au volant. Tout le monde aimerait voir moins de drames sur la route liés à l'alcool, c'est incontestable. Mais je vais vous montrer qu'il s'agit de bien autre chose ici...

L'affaire est tellement scandaleuse qu'il fallait absolument que je vous envoie un mail pour vous informer !

Alors, voilà ce qui se passe :

En juillet, une association, "I-Test" se crée pour militer en faveur d'éthylotests obligatoires dans toutes les voitures. Ils interpellent le Ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, et hop quelques mois plus tard le décret sort. La nouvelle infraction est créée, avec une amende de 17 euros à la clef.

Quand on sait qu'il faut des années d'habitude pour obtenir quoi que ce soit quand on est une association, nous avons été saisis par cette rapidité !

Vous le savez, ici à la Ligue de Défense des Conducteurs, nous enquêtons depuis plus de trois ans sur la répression routière il ne nous a pas allu longtemps pour découvrir le pot aux roses !

Qui sont les membres de cette "association" ? S'agit-il, comme on aurait pu le croire, d'un collectif de familles qui ont perdu un proche sur la route à cause d'un chauffard qui avait trop bu ?

Pas du tout : ce sont tout simplement... des fabricants d'éthylotests ! Le Président de "l'association" est chargé de mission chez Contralco, le plus grand fabricant d'éthylotests chimiques (les fameux "ballons").

Et là, il vient de réussir un coup de maître : assurer à sa boîte un marché 100 % garanti sur 38 millions de voitures ! Le calcul est vite fait : 38 millions de voitures x 2 éthylotests à 1 pièce = 76 millions d'euros garantis dès l'application du décret en juillet prochain.

Mieux : le décret comporte une obligation de norme NF pour les éthylotests... norme que cette entreprise est la seule à avoir ! Voilà : un marché juteux, 100 % garanti, qui va rapporter des millions à une grosse entreprise...

... Et nous, on vient nous dire que c'est pour notre sécurité ? Et que si 'éthylotest venait à manquer dans notre boîte à gants, ce serait tellement grave qu'on devrait payer une amende ? Franchement, de qui se moque-t-on ?

M'aider à faire connaître ce scandale au plus grand nombre de Français possible, en transférant ce message à tous vos amis, vos

proches, ou vos collègues. Ne les laissez pas tomber dans le piège de la propagande des pouvoirs publics qui utilisent la sécurité routière comme un alibi pour engraisser un business juteux.

e vous remercie.

Bien cordialement,

Christiane Bayard

Secrétaire Générale

Ligue de Défense des Conducteurs

LIGUE DE DÉFENSE DES CONDUCTEURS

116, rue de Charenton 75012 PARIS